



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

bénéficiaires

Question écrite n° 57233

Texte de la question

M. Gérard Lindeperg souhaite attirer l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les modalités d'attribution de la prime de fin d'année versée aux bénéficiaires des minima sociaux (revenu minimum d'insertion, allocation spécifique de solidarité et allocation d'insertion). En effet, les chômeurs qui sont arrivés en fin de droit cette année touchent une allocation unique dégressive d'un montant inférieur aux bénéficiaires des minima sociaux. Il lui demande donc si des mesures pourraient être envisagées pour rétablir une certaine équité pour des gens qui sont également dans une situation de grande détresse.

Données clés

Auteur : [M. Gérard Lindeperg](#)

Circonscription : Loire (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57233

Rubrique : Chômage : indemnisation

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 janvier 2001, page 528